



Vente logement avec locataire

Par **Romain33**, le **14/01/2008** à **13:10**

Bonjour
Je vous écris car ma mère a un petit problème.
Le problème est le suivant:
Celle-ci est locataire de son appartement, son bail expire fin mai 2009 et son propriétaire veut vendre.
Le problème est que ma mère ces derniers temps pour des raisons professionnelles occupe son logement environ 4 jours une semaine sur deux. Son propriétaire veut lui imposer des heures et jours de visites pour les futurs acquéreurs. Hors en raison de son éloignement (pour des raisons financières, elle ne peut pas se permettre de faire la navette), sa disponibilité est réduite et de plus cela ne l'enchant pas du tout que l'on puisse visiter son logement en son absence et elle s'y refuse.
La question est donc que faire ? Quels sont ces droits, obligations et recours (si il y en a) ?
Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Par **bidochon**, le **14/01/2008** à **22:16**

voire mere doit laisser visiter 2 heures par jour
je sais, c'est contraignant
mieux vaut une entente avec le propriétaire sur les 4 jours 1 semaine sur 2
en contre partie , elle aidera à la vente de l'appartement en disant que tout va bien, quartier calme , voisinage sympa etc...

Par **Romain333**, le **16/01/2008** à **11:06**

Votre réponse à ma question:
[fluo]voire mere doit laisser visiter 2 heures par jour
je sais, c'est contraignant
mieux vaut une entente avec le propriétaire sur les 4 jours 1 semaine sur 2
en contre partie , elle aidera à la vente de l'appartement en disant que tout va bien, quartier

calme , voisinage sympa etc... [/fluo]rnrnrnMa nouvelle question:rnrnMerci de m'avoir répondu.Mais je n'ai pas très bien compris l'histoire des 4 jours 1 semaine sur 2... Est ce que ça veut dire 8 heures 1 semaine sur 2 ou 4 journée complètes 1 semaine sur 2 ?rnrnMerci de m'éclairer un peu plus....

Par **nanou11**, le **19/01/2008 à 07:03**

ben voila je suis dans le meme cas que vous!moi meme j'ai un travail contraignant (infirmiere) donc je fait tour a tour les matins les apres midi les nuits,et qd je peux je me repose!la proprietaire a exiger que je remette les cle (le double)a l'agence!un autre agent immobilier m'a certifie que non!je ne suis pas d'accord sur ces visites avec photos de mon appart!srt que je risque de partir prochainement!de plus je n'ai pas encore reçu l'accuse de reception comme quoi elle veux vendre(uniquement conversation telephonique!cette histoire de 2hr par jour je ne pourrais pas les faires !tenez moi au courant

Par **bidochon**, le **21/01/2008 à 21:28**

[fluo]Ma nouvelle question: rnrnMerci de m'avoir répondu.Mais je n'ai pas très bien compris l'histoire des 4 jours 1 semaine sur 2... Est ce que ça veut dire 8 heures 1 semaine sur 2 ou 4 journée complètes 1 semaine sur 2 ? rnrnMerci de m'éclairer un peu plus.... [/fluo]rnrnni l'un ni l'autre vraiment mais être disponible ces jours là pour les visites du vendeur

Par **Romain33**, le **21/01/2008 à 22:20**

merci pour les renseignements